Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 5

Artikel: Le baron de Besenval : officier et homme de Cour

Autor: Micheli, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849049

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE BARON DE BESENVAL

Officier et homme de Cour

Nous sommes heureux de publier dans nos colonnes un fort bel article sur le baron de Besenval, dû à la plume de S.E. l'Ambassadeur de Suisse à Paris, M. Pierre Micheli. Paru il y a quelque temps dans « La Revue des Deux-Mondes », auteur et éditeur ont bien voulu nous autoriser à le reproduire dans notre Revue. Nous les en remercions très vivement. *La Réd.*

Peu avant que la rue de Grenelle ne débouche sur l'Esplanade des Invalides, le promeneur aperçoit derrière une porte cochère un charmant petit hôtel qui a conservé toutes les grâces de la demeure française du XVIIIe siècle, entre cour et jardin. Cette maison, acquise pour la Confédération Helvétique, par le ministre Walter Stucki, en 1938, abrite depuis lors la représentation diplomatique suisse en France. Sur les anciens plans, l'hôtel porte le nom de son premier propriétaire : l'abbé Chanac de Pompadour. Un fort galant abbé, à en juger par son alcôve, décorée par Bouclier et demeurée intacte ; un homme de goût aussi, puisqu'il s'était adressé, pour construire sa demeure, à Delamaire, le plus grand architecte de son époque.

Pour les Suisses, la maison présente un intérêt particulier, car elle fut, de 1764 à 1791, la propriété d'un des leurs : le baron Pierre-Victor de Besenval, bourgeois de Soleure, dont la famille s'était illustrée au service de la France. Lui-même fut lieutenant général des Armées du Roi, sous Louis XV et Louis XVI, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, gouverneur de Haguenau, commandant des Provinces de l'Intérieur, lieutenant-colonel du régiment des Gardes-Suisses, inspecteur général des Suisses, membre honoraire de l'Académie de peinture et collectionneur éclairé, auteur de quelques œuvres littéraires à peu près oubliées aujourd'hui, dont de fort intéressants mémoires.

Pierre Victor de Besenval, autant par ses qualités que par ses défauts, représente bien son époque. Il était de ces officiers qui, à côté de l'art militaire, cultivaient des lettres, s'adonnaient volontiers à la philosophie, conquéraient parfois des villes, mais le plus souvent de jolies femmes. Il sut se montrer fidèle en dépit de son goût de l'intrigue. Il fut à la fois séduisant, spirituel et déconcertant. Son ami et exécuteur testamentaire, le Vicomte A.-J. de Ségur, nous le décrit ainsi : « S'il avait tout ce qu'il fallait pour réussir dans les camps, par sa bravoure, par cette manière si rare de tout animer autour de lui, de charmer ses camarades par ses saillies, d'encourager ses inférieurs par ses exemples, de plaire à ses chefs par l'intelligence et l'activité qu'il montrait sans cesse, il possédait aussi la grâce, l'esprit, la finesse, le bon goût, qui séduisent dans les Cours ; en un mot, il était difficile de réunir plus d'avantages et de dons de la nature. M. de Besenval joignait à la taille la plus imposante une figure pleine de charme, dans sa jeunesse et de dignité dans un âge avancé. Il avait de grands défauts et de grandes qualités. La violence de son caractère était extrême ; il avait inutilement tenté, dans sa jeunesse, de la vaincre, et l'impossibilité d'y réussir l'avait déterminé, disait-il, à s'y livrer sans réserve comme à des accès impossibles à réprimer et dont il aimait mieux se débarrasser promptement. Quand sa fougue était passée, il ne restait pas dans son âme la plus légère trace de ressentiment, et souvent l'objet de sa colère et de ses brusqueries devenait tout à coup celui de ses caresses et de ses bienfaits. Tel était le caractère de M. de Besenval. Parlons à présent de son esprit. On ne peut se dissimuler qu'il était plus brillant que profond, plus naturel que cultivé. Le tact subtil et fin qu'il possédait lui faisait souvent tout deviner, couvrait son peu de savoir et peut-être l'avait égaré, par la facilité qu'il trouvait à parler souvent de ce qu'il ignorait. M. de Besenval se livra tour à tour à la guerre, aux arts, à l'amitié. Il eut des amis dans toutes les classes et beaucoup de considération. Une grande fortune, des dignités, de la faveur, achevèrent de compléter le brillant de son existence. »

L'histoire de Pierre-Victor de Besenval a été écrite plusieurs fois ; je me bornerai donc à en rappeler quelques faits saillants et je tenterai surtout d'esquisser un portrait de l'homme d'après les écrits qu'il nous a laissés.

Afin de situer et de faire mieux comprendre Pierre-Victor de Besenval, il est cependant nécessaire de rappeler ses origines. Son arrière-grand-père, Martin Besenval, était originaire du Val d'Aoste. Remarquablement doué, il parvint, au cours d'une vie qui ne fut pas très longue (il était né en 1600 et mourut en 1660), à asseoir la fortune de sa famille et à faire gravir à celle-ci plusieurs degrés de l'échelle sociale. Il fut d'abord associé d'un bijoutier d'Augsbourg, pour le compte duquel il voyageait. Il se rendait fréquemment à Soleure, ville où régnait un certain luxe car elle était la résidence de l'Ambassadeur de France, qui y menait grand train. Il s'y fixa et en devint bourgeois en 1628. Rapidement, il occupa une position en vue dans la cité. Développant considérablement ses affaires, à côté de son ancien métier, il se livra au commerce de céréales et de sel avec la France. Il acquit ainsi de grands biens et plusieurs terres, entre autres la seigneurie de Brunnstatt en Alsace. A cette époque, la France et l'Espagne se disputaient l'alliance des cantons suisses à cause des contingents militaires qu'elles pouvaient en recevoir. Chacun de ces pays avait son parti et cherchait à influencer les affaires publiques. Martin Besenval fut toujours un fidèle partisan de la France. Louis XIV lui accorda une compagnie dans la garde suisse, qui fut commandée d'abord par son fils aîné, tué devant Arras en 1654, puis par son second fils, Jean-Victor-Peter. En 1655, Louis XIV délivra des lettres de noblesse à Martin Besenval et à ses descendants en reconnaissance de leurs services.

Son fils, Jean-Victor-Peter (1638-1713) commença, comme nous l'avons vu, par commander la compagnie dont il était titulaire depuis la mort de son frère aîné. Celle-ci fut licenciée en 1661, après la Paix des Pyrénées.

Jean-Victor-Peter rentra alors à Soleure, où il joua un rôle politique important. Membre du Grand Conseil, puis du Petit Conseil, enfin avoyer — la plus haute charge dans la République de Soleure — de 1688 jusqu'à sa mort. En 1695, l'empereur Léopold Ier lui octroya, ainsi qu'à tous les membres de la famille, le titre de baron (Freiherr). Mais Jean-Victor-Peter ne négligea pas pour autant les intérêts de la France, dont il dirigeait le parti en Suisse. Dans les lettres patentes que Louis XV devait délivrer quelques années plus tard au fils de l'avoyer pour ériger sa terre de Brunnstatt en baronie, il rend à Jean-Victor-Peter l'hommage suivant : « Il s'est constamment employé à ménager l'amitié de la France avec les cantons et à maintenir l'alliance contre les efforts des puissances liguées contre elle depuis la guerre de 1688 jusqu'à sa mort ; les témoignages que cinq ambassadeurs de France en ont successivement rendus pendant quarante ans au feu roi (Louis XIV) lui en avaient acquis une telle confiance que lorsqu'il apprit sa mort, il ne put s'empêcher de dire publiquement qu'il perdait un de ses meilleurs amis. »

Les liens étroits qui unissaient la famille Besenval à la France se resserrèrent encore avec la génération suivante et la France devint véritablement la deuxième patrie de Jean-Victor-Peter-Joseph (1671-1736), fils de l'avoyer et père de Pierre-Victor, notre héros. Tout d'abord officier des Gardes Suisses, il se distingua dans la guerre de Succession d'Espagne ; dès 1707, il fut appelé à d'importantes missions diplomatiques. Comme la guerre de Succession ne se déroulait pas de façon favorable, Louis XIV voulut amener Charles XII de Suède à déclarer la guerre à l'empereur ou, si cela était impossible, obtenir du moins sa médiation entre la France et ses ennemis. Il confia cette tâche à Besenval. Celui-ci ne parvint pas à convaincre Charles XII, qui était entièrement absorbé par ses projets de guerre contre Pierre le Grand. Mais, néanmoins, la Cour de Versailles fut satisfaite de ses services. Elle le renvoya en 1711 comme ministre plénipotentiaire à Stockholm, puis de 1713 à 1721, comme ambassadeur à Varsovie. Il épousa en Pologne la fille d'un grand-maréchal de la Cour, qui était cousin du roi Stanislas Leszczynski. Il demanda à rentrer en France en 1721. Entre temps, il avait été promu maréchal de camp en 1710 et lieutenant-général des Armées du Roi en 1719. Il prit le commandement du régiment des Gardes Suisses et le conserva jusqu'à sa mort en 1736. Il fut enterré à Saint-Sulpice.

Son fils Pierre-Victor, objet de cette étude, est né à Soleure le 14 octobre 1721, alors que ses parents, rentrant de Pologne, s'étaient arrêtés quelque temps dans cette ville. Il y passa les toutes premières années de sa vie, puis rejoignit ses parents à Paris. Comme il se devait, on le destina à la carrière militaire, vers laquelle ses goûts d'ailleurs le portaient. Malgré son esprit éveillé, il était peu studieux. Il croyait, nous dit son biographe le Vicomte de Ségur, qu'un homme du monde pouvait aisément se passer d'instruction et que c'était sur son métier que devaient porter toutes ses études. Sa carrière militaire fut effectivement rapide et brillante. A neuf ans, il entra dans le régiment des Gardes en qualité de cadet ; à 11 ans, il fut nommé enseigne surnuméraire ; à 13 ans, il partit en campagne en Allemagne et s'y distingua ; à 17 ans, il était promu capitaine ; quatre ans plus tard, il était aide-de-camp du maréchal de Broglie ; il prit part aux batailles de Fontenoy, de Raucoux et Lawfeld ; à 25 ans, il reçut le brevet de brigadier-général ; onze ans plus tard, il était maréchal de camp.

Mais la tâche à laquelle il se voua avec le plus de passion fut la réforme des régiments suisses. Ceux-ci avaient perdu de leur ancienne valeur et Besenval le déplorait. Il fut nommé inspecteur général des troupes suisses en 1752, grâce au duc de Choiseul avec lequel il était lié. Les troupes suisses se composaient alors de onze régiments, de mille hommes chacun (deux bataillons), plus le régiment des Gardes Suisses, qui comportait deux mille hommes (quatre bataillons) mais ne relevait pas de l'inspectorat général.

« Parvenu au poste qui pouvait me faciliter les moyens de remplir l'idée que j'avais toujours eue de remettre le service des Suisses en France sur un bon pied, écrit-il dans ses Mémoires, et de rendre à ma nation son premier lustre ; ami de M. de Choiseul, qui réunissait le généralat des Suisses au Ministère de la Guerre, et dont le caractère n'était pas de s'effrayer de renverser une constitution pour en créer une nouvelle, je ne songeai plus qu'à profiter du concours heureux de tant de circonstances pour atteindre le but que je m'étais proposé. Il s'y rencontrait cependant bien des difficultés... »

Comment s'y prit-il pour surmonter les obstacles qui se dressaient sur sa route ? Il nous le dit lui-même : « Pour ne point effaroucher, ni le ministre, ni les bureaux, qu'il était nécessaire de ménager encore plus que lui, je n'eus garde de dire tout d'un coup où j'en voulais venir ; mais, engageant peu à peu les choses insensiblement, je parvins à faire faire aux Suisses le meilleur traitement dont ils aient encore joui. Cette manière est la plus sûre de traiter avec les hommes en général, et les Français en particulier. Il y a peu de têtes qui sachent calculer juste l'étendue d'un projet, quand bien même elles l'auraient enfanté ; à plus forte raison, lorsqu'il est l'ouvrage d'un autre. Tout montrer du premier coup d'œil, c'est offusquer l'esprit de celui qui écoute, et faire prendre à son imagination la place des combinaisons, et dans ce cas, l'imagination ne manque jamais de voir des monstres, où il n'y a que des choses nécessaires et bien calculées. D'ailleurs, tout homme en place ne veut point être dirigé ; il souffre bien qu'on lui présente une idée, mais non pas qu'on la lui dicte. Un homme adroit doit avoir pour maxime d'intéresser l'amour-propre de celui de qui dépend le succès de son projet, et, en lui laissant détailler les moyens, de le mettre à même de croire que c'est lui qui exécute, et, pour ainsi dire, qui l'a imaginé. Une fois à ce point, plus on lui présentera de difficultés, plus on sera sûr d'obtenir, et de pousser les choses même au-delà de ce qu'on aurait osé espérer. »

Ce passage nous donne une idée de l'astuce avec laquelle il savait manœuvrer pour arriver à ses fins. Ses efforts aboutirent rapidement à la signature d'une nouvelle capitulation entre la France et les cantons suisses. Cependant, il s'était fait de nombreux ennemis en Suisse, aussi bien parmi les gens touchés par ses réformes que parmi les partisans des autres services étrangers (Hollandais et Espagnol en particulier). Ceux-ci accréditèrent l'opinion que Besenval tendait à la domination de son canton et était un danger pour ses libertés. Ils obtinrent que sa place dans le Conseil de la République de Soleure lui fût retirée et qu'on lui infligeât une amende de 10.000 livres. Les réformes apportées par Besenval portèrent les fruits qu'il en escomptait. Il décrit ses succès sans modestie : « J'avais pris les régiments suisses dégue-

(*suite page* 21).

(*suite de la page* 8)

nillés, sans émulation, sans discipline, ignorants, occupés uniquement de leurs intérêts, obérés de dettes, peuplés de Français : en trois ans de temps, ils étaient des modèles de tenue et de discipline, instruits, liquidés de toutes leurs dettes, et dans l'impossibilité d'en contracter de nouvelles par la police, que j'y ai mise ; toujours complets, composés de nationaux et de gens de bonne espèce, pleins d'émulation, ayant repris ces sentiments d'honneur qui font l'âme des troupes. Parvenu au point que je désirais, je changeai de ton. Au lieu de cette sévérité dure que j'avais d'abord employée, je ne me montrai plus que doux, affable pour les officiers et les soldats, cherchant à les encourager par les louanges qu'en effet ils méritaient ; aussi, en très peu de temps, au lieu de cette crainte morne que je lisais sur les visages, je n'apercevais plus que joie de me voir, parce qu'on était sûr que mon approbation couronnerait les efforts qu'on avait faits pour la mériter. Alors seulement, les Suisses commencèrent à me rendre justice, à voir en moi un compatriote zélé, au lieu d'un supérieur farouche qui les sacrifiait à son ambition. »

Il songea alors à quitter sa charge et demanda à M. de Choiseul de lui accorder sa retraite. « Je le priai de donner mon inspection à M. de Salis de Marschlins, colonel d'un régiment suisse de son nom, seul capable de me remplacer. M. de Choiseul fut fort étonné du parti que je prenais. Il y opposa tout ce que l'amitié et l'intérêt purent lui suggérer... Paraissant inébranlable dans ma résolution, M. de Choiseul céda, et me procura une retraite avantageuse, à la fin de l'année 1769, et M. de Salis fut nommé inspecteur à ma place. »

A côté de l'inspectorat des Suisses, Besenval occupait d'autres charges, qu'il conserva. Comme lieutenant-général il avait le commandement d'une partie des troupes stationnées dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun et continua à l'exercer. En 1767 il avait reçu la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis. Il était en outre gouverneur militaire de Hagueneau et lieutenant-colonel des Gardes Suisses.

Après la disgrâce de Choiseul et son exil à Chanteloup, le 24 décembre 1770, il demeura fidèlement attaché à l'ancien ministre. Il perdit pour un temps son crédit à Versailles. Il faisait partie du groupe qui s'opposait à la comtesse du Barry et au duc d'Aiguillon, nouveau Ministre de la Guerre et des Affaires étrangères. Il se rapprocha alors de la dauphine Marie-Antoinette, qui avait, elle aussi, beaucoup d'amitié pour Choiseul. Aussi retrouva-t-il sa position à la Cour après la mort de Louis XV. Il usa de son influence sur la jeune reine pour faire tout d'abord éloigner le duc d'Aiguillon. « Des circonstances m'avaient encore plus rapproché de la reine. Elle me traitait avec beaucoup de bonté et de confiance, me parlant de tout ce qui l'intéressait. Je lui représentai avec force le danger qu'il y avait pour elle de laisser subsister une cabale aussi inquiétante, ayant à sa tête le duc d'Aiguillon, dont le caractère méchant, vindicatif et profond, devait lui faire tout craindre ; indépendamment de l'importunité de se voir chansonnée à tout instant, de voir ses moindres démarches empoisonnées ou tournées en ridicule par cette foule d'émissaires que le duc d'Aiguillon tenait toujours à ses gages. Je lui fis comprendre la nécessité d'éloigner un tel homme. En effet, c'était le seul à redouter, M. de Maurepas était trop léger pour être méchant. Elevé à la Cour, il en connaissait à fond l'esprit et les menées. D'un caractère extrêmement gai, tout se peignait en plaisant à son imagination ; personne n'était à l'abri de ses sarcasmes : mais voilà tout ce qu'on avait à en craindre. Il n'aimait point M. d'Aiguillon, il le redoutait même, et ne tenait à lui que par la dépendance où il était de Mme de Maurepas, sa femme, qui avait l'amitié la plus vive pour M. et Mme d'Aiguillon, et qui le soutenait dans toutes les occasions. M. de Vergennes, ministre de fortune et sans entours, faisait peu d'ombrage.

« La reine sentit combien il lui était important de se défaire de M. d'Aiguillon. Il y avait peu de prétextes pour l'exiler ; je lui conseillai de mettre en avant, vis-à-vis du roi, l'audace avec laquelle il avait poussé le duc de Guines, quoiqu'il ne pût douter de la protection qu'elle lui accordait, et de lui bien faire comprendre qu'on ne devait jamais s'attendre à aucun repos, tant qu'on laisserait un tel homme dans le milieu de Paris, d'où il était prudent de l'éloigner. Je lui fis envisager encore qu'elle réussirait d'autant plus aisément, que sûrement M. de Maurepas qui avait tout crédit sur le roi, n'y mettrait aucun obstacle, parce qu'il serait ravi d'être défait sans y avoir part, d'un neveu qu'il n'aimait point, qu'il craignait, et qu'il ne ménageait que par soumission aux volontés de Mme de Maurepas.

« L'intérêt de la reine aurait suffi pour me faire attaquer M. d'Aiguillon que je n'avais aucune raison personnelle de haïr ; mais d'autres considérations m'y portaient encore. C'était lui qui était l'auteur de la chute de M. de Choiseul ; il convenait, à mon sentiment, de l'en punir. Je ne pouvais me flatter d'aucun espoir de retour pour M. de Choiseul, tant que M. d'Aiguillon serait à portée de pouvoir quelque chose, et, en l'éloignant, je croyais rendre un grand service à mes amis, en particulier.

« D'après mes conseils, la reine se mit à travailler contre M. d'Aiguillon. Le roi, personnellement, et par tout ce qui lui en revenait, était mal disposé pour lui. D'un caractère faible, méfiant, arrivant sur le trône sans avoir la moindre notion des affaires, il n'était pas difficile de lui donner des impressions ; il était encore plus aisé d'en faire prendre à la reine, pour laquelle il avait tout le goût qu'une femme aimable et remplie de grâces peut inspirer, lorsqu'elle sait mettre en jeu tout ce qu'elle possède d'adresse et de séduction, et qu'elle a la facilité de parler aussi souvent et aussi longtemps qu'elle veut à son mari.

« Elle ne parvint cependant à son but qu'au bout de six semaines. »

Quelques mois plus tard, sans que Besenval en ait jamais bien su les raisons, la faveur dont il jouissait auprès de la reine parut diminuer : « La reine me témoignait trop de bontés pour ne pas exciter la jalousie. Je m'aperçus de quelque refroidissement de sa part au voyage de Fontainebleau, de l'année 1775. Je me doutai qu'on m'avait fait des tracasseries ; j'eus une explication avec elle, qui fut froide et réservée de sa part, ne voulant entrer dans aucun détail, et d'après laquelle je me bornai à être son courtisan, sans plus me mêler que des choses dont elle me parlerait. Comme tel, elle continua à me traiter parfaitement bien ; mais je vis que j'avais beaucoup perdu du côté de la confiance, ce qui me détermina à plus de retenue encore, soit qu'en effet on m'eût desservi, soit que ce ne fût qu'un mouvement de légèreté de la reine, ce qui pouvait fort bien être. »

Ce refroidissement était-il dû, comme l'a prétendu

Mme Campan, lectrice de la reine, à une déclaration d'amour insolite de Besenval à la reine ? L'indélicatesse qu'on reprochait parfois à Besenval l'avait-elle choquée ? Ou avait-elle été lassée de ses intrigues, car après avoir obtenu l'exil de d'Aiguillon, il avait cherché, sans succès d'ailleurs, à faire nommer ministres certains de ses amis ? Nous ne le savons pas.

« De ce moment, raconte Besenval, la reine ne me vit plus en tête-à-tête dans son intérieur. Elle continuait à me traiter parfaitement bien, même avec distinction, en public ; mais il était aisé de s'apercevoir que ce n'était plus avec cette bienveillance qui avait occasionné tant de jalousie. Cette nuance n'échappa point aux regards curieux et pénétrants de la Cour : tous les yeux se fixaient toujours sur moi ; mes amis me faisaient des questions. Ce n'était plus le même empressement de tout le monde, et chaque jour on débitait de nouveaux propos dont j'étais instruit par ces rediseurs subalternes dont les Cours abondent toujours. Mon rôle était assez difficile à jouer ; il ne fallait être, ni bas, ni insolent, ni embarrassé, ce qui aurait été plat ; ni trop assuré, ce qui aurait eu l'air de braver. Revenir à Paris, m'aurait mis à l'abri d'être en spectacle ; mais quitter Fontainebleau dans cette circonstance aurait accrédité mille contes ridicules sur le refroidissement de la reine ; d'ailleurs la façon dont elle me traitait encore, exigeant que je ne m'éloignasse pas, je pris le parti de demeurer à la Cour, et c'est avec quelque satisfaction que je me rappelle la conduite que j'ai tenue dans une occasion aussi délicate. »

La défaveur de Besenval ne dura pas et nous le retrouvons bientôt dans le cercle intime de la reine. Elle goûtait son esprit et il savait la distraire. En 1779, lorsque la reine eut la rougeole, il ne quitta pas son chevet avec trois autres gentilshommes. Il avait le don de raconter des anecdotes et de tracer des portraits.

De nouveau, il chercha à utiliser son crédit pour donner des portefeuilles à ses amis. Cette fois cependant il réussit et ce fut en partie grâce à lui et à la duchesse de Polignac avec laquelle il était très lié, qu'en 1780 le marquis de Ségur fut nommé Ministre de la Guerre. Pour lui témoigner sa reconnaissance, ce dernier le nomma en 1781, commandant en chef dans l'Intérieur, ce qui devait l'amener à jouer un rôle important lorsque la Révolution éclata, en 1789.

Quelque temps avant, Besenval n'avait pas non plus été étranger à la nomination du marquis de Castries au Ministère de la Marine, ce qui renforçait encore sa position auprès du gouvernement. A la Cour, il était l'objet de manifestations d'amitié de la part de la reine, qui l'invitait à Trianon. « A cette époque-là, écrit-il, la reine fit, dans sa maison de Trianon, un de ces voyages particuliers avec ce qu'on appelait sa société, composée de Madame Elisabeth, de la duchesse de Polignac, de la comtesse Diane de Polignac, de Madame de Châlons, de la duchesse de Guiche, Madame de Polastron, de MM. le duc de Polignac, le duc de Guiche, les duc et comte de Coigny, M. d'Adhémar, M. d'Esterbazy, M. de Vaudreuil, M. d'Oudelot et moi. Monsieur, Madame, M. et Mme la comtesse d'Artois y venaient souper, deux ou trois fois par semaine, et, à jours nommés, les dames du palais de semaine, et les grands-officiers de la reine. Nul autre n'y était admis.

« Le roi y venait tous les matins, seul et sans capitaine des Gardes, déjeuner avec la reine, retournait à Versailles faire son lever ; revenait à deux heures, dîner ; puis s'en allait au jardin lire dans un bosquet, passait quelquefois la journée de cette manière, ou s'en retournait à Versailles, pour ses affaires ou ses Conseils, et revenait souper à neuf heures. Il jouait ensuite une partie et repartait, à minuit, pour se coucher. Comme il n'y avait presque pas de logements à Trianon, toute la compagnie allait coucher à Versailles, et revenait le lendemain pour dîner et passer la journée. »

Cependant, la détérioration rapide de la situation préoccupait Besenval. Il était effrayé de la crise dans laquelle se trouvait la France et déplorait la faiblesse du roi.

« Dans ces circonstance, et peu de jours avant la translation du parlement, la reine me prit sous le bras, et m'emmena promener tête-à-tête dans ses jardins de Trianon, où elle me parla de la situation des affaires. Qu'un courtisan bas aurait payé cher une pareille occasion de la plaindre, de lui montrer un attachement perfide, et d'exalter les talents de l'archevêque de Toulouse, soleil levant qui semblait devoir éclipser tout le reste ! Mais je suis trop franc et trop loyal, j'ose dire trop honnête, pour m'avilir au point de déguiser ma pensée, par intérêt personnel, sans me rien permettre contre l'archevêque, fort déchu dans mon opinion depuis que je le voyais en place, non par crainte, mais par un principe dont je trouve qu'il est d'un malhonnête homme de s'écarter, et qui consiste à toujours oser dire la vérité aux rois, sur les choses, sans jamais leur proférer un mot contre les individus, à moins que le devoir de la place qu'on occupe n'y oblige. Je dis à la reine que c'était en vain qu'elle se flattait de ramener le parlement ; que que plus on temporiserait, plus son audace augmenterait ; qu'il était plus que temps que le roi se montrât en maître, et qu'il en imposât par des coups d'autorité, sans quoi, il fallait qu'il déposât sa couronne pour ne la remettre peut-être jamais sur sa tête : que je savais bien que, vu la disposition des esprits, ce parti pouvait avoir de grandes suites ; que j'en tremblais, mais qu'il valait mieux s'exposer à tout que de se dégrader. »

On connaît le rôle joué par Besenval en juillet 1789. Il le raconte lui-même en ces termes : « L'insurrection du 12 prit un caractère alarmant. Dans la crainte que les différents postes de cavalerie destinés à maintenir la tranquillité des faubourgs ne fussent insuffisants, ou que provoqués à certain point, ils ne s'écartassent de la consigne expresse qui leur avait été donnée, je leur envoyai l'ordre de se porter à la place de Louis-XV. Un fort détachement des Gardes Suisses était déjà dans les Champs-Elysées, avec quatre pièces de canon.

« Les hussards de Bercheny, les dragons de M. de Choiseul et le régiment de Salis-Samadey s'y rendirent aussi par mes ordres. Deux considérations me firent prendre ce parti. Les troupes que je commandais se trouvaient par ce moyen sous mes yeux et je pouvais les contenir, quoi qu'il arrivât, et d'un autre côté, je montrais à la révolte des forces imposantes. Cette attitude pouvait ramener le calme et je me fournissais le moyen de serrer de près les séditieux quand ils seraient réduits à leurs propres ressources. C'était là le seul calcul que me permît ce moment difficile.

« Les troupes, en se rendant à la place de Louis-XV furent assaillies de propos injurieux, de coups de pierres, de coups de pistolet ; plusieurs hommes furent blessés grièvement, sans qu'il échappât même un geste menaçant

(*Suite page 24*).

(*suite de la page* 22)

aux soldats, tant fut respecté l'ordre de ne pas répandre une seule goutte du sang des citoyens...

« Le désordre ne faisant qu'augmenter d'heure en heure, mon embarras redoublait aussi. Quelle résolution embrasser ? Si j'engageais les troupes dans Paris, j'allumais la guerre ivile. Un sang précieux, de quelque côté qu'il coulât, allait être versé sans qu'il en résultât rien d'utile à la tranquillité publique. On abordait mes troupes, presque à mes yeux, avec toutes les séductions accoutumées ; je recevais des avis qui m'alarmaient sur leur fidélité ; Versailles m'oubliait dans cette situation cruelle, et s'obstinait à regarder trois cent mille hommes mutinés comme un attroupement et la révolution comme une émeute.

« Toutes ces choses considérées, je crus que le plus sage était de retirer les troupes et de livrer Paris à lui-même. C'est à quoi je me déterminai, vers une heure du matin. »

Besenval raconte alors comment l'arsenal des Invalides fut pillé et comment ses messages au maréchal de Broglie, pour obtenir des ordres sur la conduite à suivre demeuraient sans réponse : « J'étais dans la crise la plus inquiétante. Des canons placés sur l'autre rive de la Seine, et servis par les Gardes Françaises, menaçaient le camp. La Bastille était prise. L'imprévoyance de M. de Launay, sa tête, troublée du bruit, et la trahison d'un sous-ordre, avaient livré cette forteresse à des avocats.

« Affaibli par la défection, et certain de n'être bon à rien, je pris le parti de me replier sur Sèvres, à l'entrée de la nuit, et les troupes se mettaient à peine en mouvement que je reçus de M. le maréchal de Broglie l'ordre de faire ma retraite. Elle ne fut nullement inquiétée par le peuple, répandu de tous les côtés avec affluence.

« Je me rendis sur-le-champ à Versailles, où l'étonnement ne répondait pas à l'importance de tout ce qui s'était passé. En voici la raison. Personne n'avait voulu raconter au roi l'ensemble de cette funeste journée, de façon qu'il ne savait les événements que par les lambeaux de récits qui le laissaient encore dans l'incertitude. Il apprit de moi tous les faits et tout ce qu'ils avaient de sinistre, et pour le présent et pour l'avenir.

« Le roi vint à Paris le 17 juillet ; il y passa quatre heures, au milieu des acclamations et de l'effrayante joie d'un peuple qui s'essayait à tout ce qui suivit cette pénible journée. M. Bailly la nomma, dit-on, un beau jour. L'enthousiasme venait de le proclamer maire de Paris. C'est un honnête homme qui s'avise, un peu tard, de l'ambition qui n'entend rien du métier d'homme d'Etat, mais qui mérite, en grande partie, l'estime dont il jouit, et qu'au reste il aventure.

« La démarche forcée du roi calma ce bouillonnement populaire ; mais les chefs de la faction l'entretenaient sourdement, et c'était une chose très frappante que l'inquiétude qui se peignait sur tous les visages.

« Le malheureux roi, de retour à Versailles, s'y trouvait presque seul. Trois jours de suite, il n'y eut auprès de lui que M. de Montmorin et moi... J'étais devenu l'objet de la haine des meneurs. Ils s'imaginaient que j'animais le roi contre eux, et je leur déclare ici qu'ils me supposaient un pouvoir que je n'avais pas. Ce pauvre prince, las de consulter, peu capable d'agir avec vigueur, tiraillé par toutes les contradictions possibles, s'abandonnait au cours des événements, et sans se dissimuler les échecs qui morcelaient son autorité, semblait croire qu'il lui restait encore assez de royauté pour ce qu'il en voulait.

« Le roi, qui fut informé des menaces qui grondaient contre moi, me pressa de m'y soustraire, et, sur ma résistance, il me l'ordonna. Je pris donc le parti de retourner en Suisse. »

En route Besenval fut arrêté, enfermé au château de Brie-Comte-Robert, puis ramené à Paris, où il fut emprisonné au Châtelet. « Mon procès, écrit-il, allait s'entamer par-devant le tribunal du Châtelet, constitué juge des crimes de lèse-nation, et ce crime (de la façon de ces messieurs) m'était imputé... Le comité des recherches de la Commune se mit en quête de témoignages contre moi. Son acharnement ne se démentit pas, et si je n'ai pas été pendu, je lui dois la justice de dire que les quatre ou cinq avocats qui le composaient s'en occupèrent avec émulation. Ils produisirent cent cinquante témoins dont il fallait recueillir les dépositions, avant que le tribunal pût siéger. Enfin, les débats commencèrent. Je parus escorté de la noble clientèle de mes amis, qui se déplacèrent à mes côtés, et qui ne manquèrent pas une seule des séances. On entendit les témoins. Tout ce qu'ils dirent d'insensé fit pitié. Projets de siège, de massacre, boulets rouges, etc., etc... Toutes ces pauvretés reparurent, et Bourdon lui-même, que j'avais obligé de convenir que ces contes étaient misérables, fut assez vil pour les répéter à l'audience.

Toutes ces comparutions m'importunaient, m'excédaient. Il ne faut qu'un courage ordinaire pour braver d'honorables périls ; mais celui qui nous fait supporter de plates adversités, d'abjects ennemis, de fangeux dénonciateurs, des Bourdon, celui-là, sans doute, est plus difficile et plus rare. C'est en sortant d'une audition de témoins appelés à ma décharge que j'eus la première attaque d'un mal qui me tuera.

« Le 1er mars 1790, M. Desèze plaida ma cause avec beaucoup d'éloquence, et, le même jour, le tribunal me déchargea d'accusation. Je rentrai dans ma maison où mes amis étaient rassemblés, et comme tout est pour le mieux, je ressentis en ce moment une émotion qu'aucune autre circonstance de ma vie ne m'a fait éprouver. »

Besenval passe sous silence un fait, tout à son honneur, que le Vicomte de Ségur a rapporté : « Quand il fut décidé que le baron de Besenval serait mis en jugement, ses défenseurs rassemblèrent toutes les pièces justificatives de cette affaire. Les recherches de M. M. lui firent découvrir un ordre du roi, du 12 juillet 1789, ainsi conçu : « Le baron de Besenval repoussera la force par la force. Signé : Louis. » On s'empressa de produire, au baron, cette pièce comme un moyen de réplique. « Moi, dit-il, que je me serve d'un pareil ordre, dont on abuserait encore contre ce malheureux prince ! Non, Messieurs, sauvez-moi sans cela, si vous pouvez. »

Il déchira ce billet, et le jeta dans le feu, tout en riant de la consternation de son procureur, qui n'entendait rien en héroïsme. »

Besenval ne devait pas jouir longtemps de la liberté recouvrée. Sa santé avait été ébranlée durant sa captivité et bientôt il ne quitta pas son lit. Il ne perdit cependant, ni son entrain, ni son goût de la société. Le jour de sa mort, survenue le 2 juin 1791, il avait invité vingt-cinq personnes à dîner.

Pierre MICHELI,
Ambassadeur de Suisse.